

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 36 (1910)  
**Heft:** 2

## Wettbewerbe

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

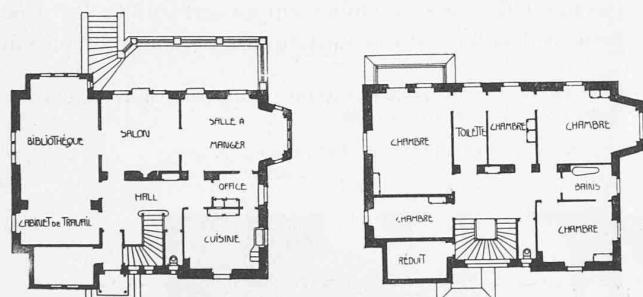
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



1 : 400.

Villa, à Fribourg.

Architectes : MM. Broillet et Wulfleff, Fribourg.

Clichés extraits de l'ouvrage de M. H. BAUDIN « *Villas et maisons de campagne en Suisse* ».

et le volume entier a un caractère d'homogénéité qu'il est assez difficile de réaliser dans de telles publications.

Cinquante-six pages de texte en tête du volume commentent les illustrations à grand renfort de dates et de détails chronologiques : il y en a peut-être un peu trop et en en supprimant quelques-uns on aurait rendu ce commentaire plus facilement lisible.

En résumé, c'est un très beau livre, qui constitue un document d'une grande valeur; nous ne doutons pas que l'accueil qu'il trouvera auprès du public n'encourage le Comité central de la Société suisse des ingénieurs et architectes à continuer une publication commencée sous d'aussi heureux auspices.

#### **Concours pour les nouvelles constructions et les travaux de transformation de l'Ecole polytechnique fédérale à Zurich.**

##### *Rapport du jury.*

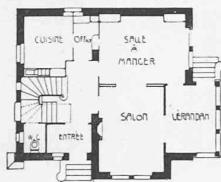
Le jury se réunit au complet le 25 novembre 1909, à 2 h. de l'après-midi, à l'Aula de l'Ecole polytechnique, où les plans

reçus étaient exposés de manière à en faciliter l'examen. Etaient présents :

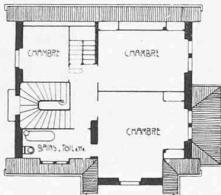
MM. Ch.-F. Bonjour, architecte, à Lausanne ; Flükiger, directeur des constructions fédérales, à Berne ; Moser, professeur, architecte, à Carlsruhe ; Perrier, architecte, à Neu-châtel, membre du Conseil d'école ; Alb. Müller, architecte, à Zurich ; P. Ulrich, architecte, à Zurich ; Walser, architecte, à Bâle.

M. Flükiger ouvrit la séance et annonça que 14 projets, ainsi qu'un portefeuille renfermant un long mémoire et un plan de situation hors concours, avaient été reçus dans le délai prescrit, mais que quelques feuilles appartenant au projet n° 8, ainsi qu'un modèle, furent remis ultérieurement. Les projets portent les numéros et devises ci-après :

1. « 1859-1909 ». — 2. « Heron ». — 3. « Faust ». — 4. « Fürs Polytechnikum, o du mon Dieu, mon Dieu, plagt man sich steif und krumm, o du mon Dieu ». — 5. « Dominante ». — 6. « Monument der Arbeit ». — 7. « Umbau und Neubau ». — 8. « Auditorium maximum ». — 9. Semper ». — 10. Poly ». — 11. « Wage ». — 12. « Skizze ». — 13. « Monument ». — 14. « Semper idem ».



1 : 400.



Villa, à Genève.

Architecte : M. H. Baudin, Genève.

Clichés extraits de l'ouvrage de M. H. BAUDIN « *Villas et maisons de campagne en Suisse* ».

L'inspection fédérale des constructions à Zurich avait examiné les projets au point de vue de la superficie et du volume occupés, ainsi qu'à celui de l'aménagement des instituts dans les différents bâtiments. Les résultats de cet examen sont consignés dans le tableau détaillé qui est soumis au jury.

M. Perrier, chargé de la présidence, rappelle en termes émus la mémoire d'un des collègues du jury récemment décédé, M. Pestalozzi, président de la ville de Zurich.

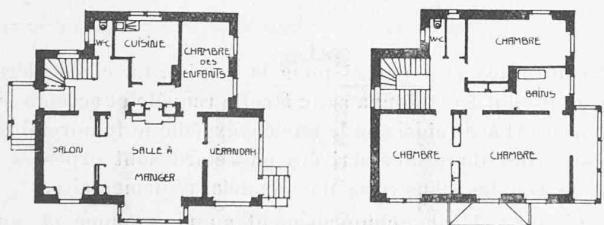
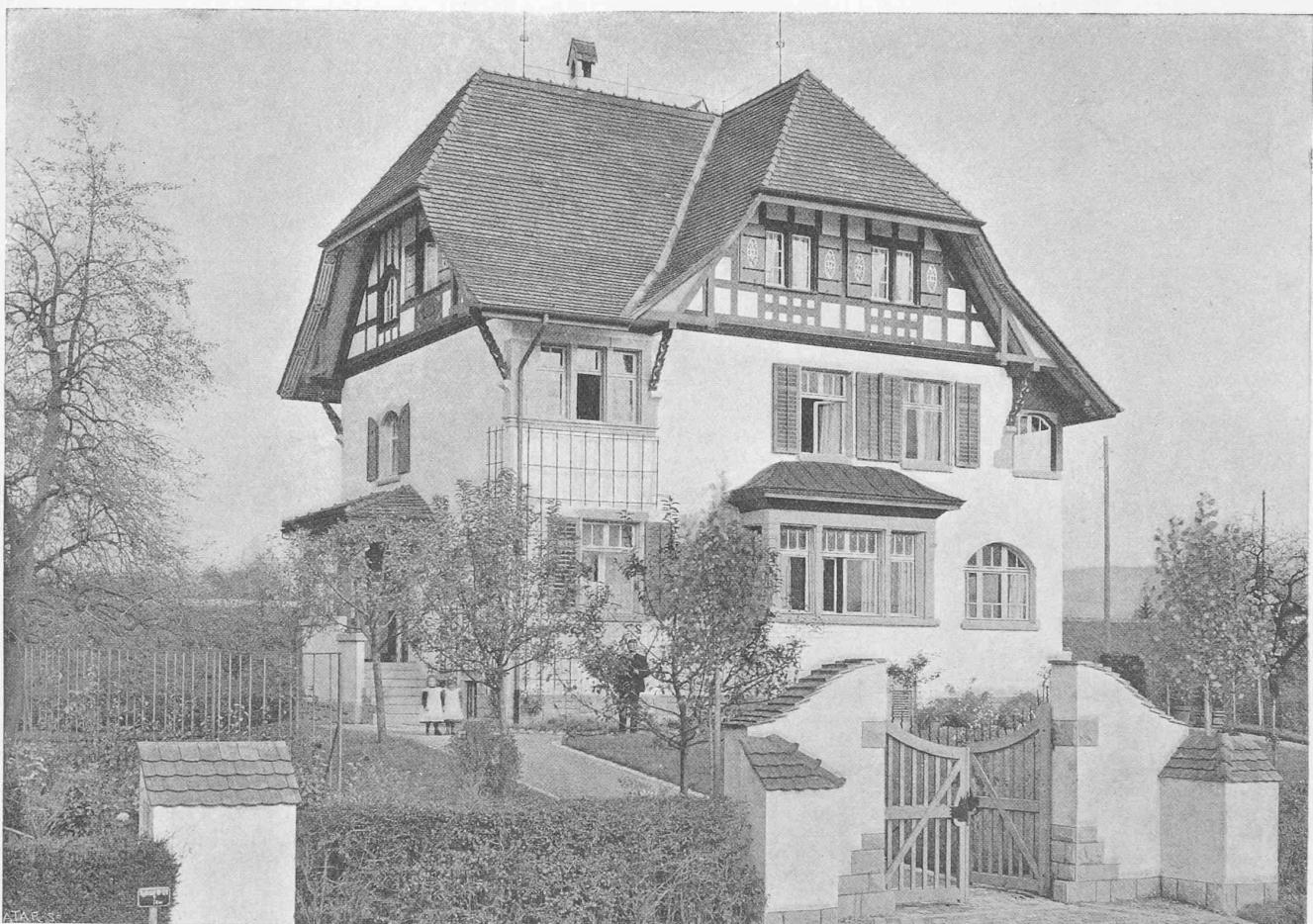
Le jury commence ses travaux par l'examen de la question relative au projet n° 8. Lecture est donnée d'une lettre adressée à la chancellerie du Conseil d'école suisse, lettre dans laquelle l'auteur de ce projet annonce avoir remis le portefeuille n° II à la date du 6 novembre, comme complément aux plans expédiés le 31 octobre avec les dessins n°s 11-20, au devis, au rapport descriptif et au pli renfermant son nom. Il motive l'expédition retardée de ce portefeuille par le fait que, lors de l'exécution du modèle, quelques esquisses des façades et des coupes à l'échelle 1 : 200 auraient été endommagées au point de ne plus être présentables et qu'elles avaient dû être refaites pour pouvoir être multipliées au tirage. L'auteur demande qu'on veuille bien accepter la partie de son travail remise après coup, ainsi que le modèle qui va arriver dans quelques jours. Il établit la preuve que les esquisses incluses du bâtiment pour les sciences naturelles

étaient prêtes au jour fixé pour la remise. La chancellerie du Conseil d'école donna suite à cette requête et accepta les plans n°s 11 à 20, ainsi que le modèle expédié le 16 novembre. Ces parties du projet arrivées en retard sont exposées à l'Aula avec les plans reçus dans le délai réglementaire.

Le jury décida, conformément au programme et aux règles établies pour la procédure à suivre lors de concours d'architecture, de ne prendre en considération que les plans arrivés en temps voulu et de ne pas tenir compte des autres.

Avant de commencer sa visite, le jury convient qu'une importance spéciale devait être attachée aux points suivants :

- 1<sup>o</sup> Utilisation avantageuse, à l'égard de la construction, des parcelles de terrain à disposition; groupement architectonique harmonieux des bâtiments entre eux et par rapport au caractère de la ville;
- 2<sup>o</sup> conservation, autant que possible, du bâtiment principal actuel, qui devrait être ménagé en cas d'annexes éventuelles; propositions pratiques concernant l'aménagement du corps principal et des annexes; liaison d'un bel effet architectonique et bien interprétée entre l'ancienne et la nouvelle construction;
- 3<sup>o</sup> disposition correspondante et satisfaisant entièrement aux exigences actuelles, des autres constructions nouvelles.



1 : 400.

Villa, à Zoug.

Architectes : MM. Pfleghard et Häfeli, Zurich.

Clichés extraits de l'ouvrage de M. H. BAUDIN « Villas et maisons de campagne en Suisse ».

Lors de la visite qui suivit, tous les projets furent soumis à un premier examen et à une critique, pendant lesquels fut discutée la manière dont les concurrents avaient généralement interprété le sujet. Un seul des projets chercha à conserver l'ancien Polytechnicum dans son état actuel. Dans deux autres, la section des ingénieurs est reléguée hors du bâtiment principal, et dans tous, les instituts de chimie, d'agriculture et de sylviculture sont installés dans de nouvelles constructions à la Sonnegg- et la Clausiusstrasse.

Le 26 novembre au matin, le jury passa à l'examen de détail des projets. A la première tournée, les n°s 12 et 13 furent écartés comme étant tout à fait insuffisants et ne répondant pas à la tâche importante proposée ; à la deuxième tournée, les n°s 1, 2, 7 et 11 furent éliminés, et à la troisième, les n°s 3 et 4 partagèrent le même sort ; et il ne resta plus au

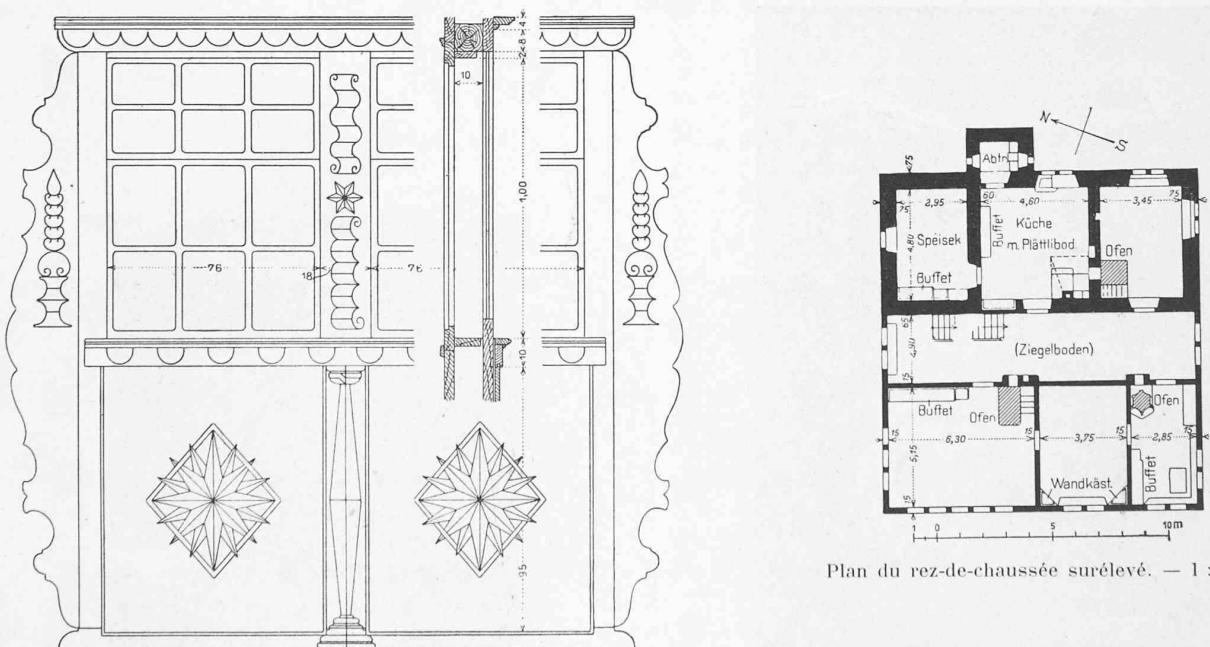
choix restreint que les n°s 5, 6, 8, 9, 10 et 14. Après nouvel examen de ces six projets restants, le jury décida à l'unanimité que les n°s 9 et 10 ne semblaient pouvoir être primés, de sorte qu'en dernier lieu les n°s 5, 6, 8 et 14 furent seuls en présence pour être l'objet de prix.

#### N° 1, devise : « 1859-1909 ».

L'annexe au Polytechnicum ne semble pas être une solution heureuse, grâce surtout à la construction d'une cour ouverte à l'angle sud-est, que l'auteur relève cependant à titre spécial dans son mémoire, car l'aile sud reliée au bâtiment principal par une arcade seulement ne serait pas d'un bel effet architectonique. L'énorme tour engagée dans la façade est aurait sans aucun doute une influence défavorable sur les proportions de l'édifice actuel. Aucun effort n'a été



Façade et coupe. — Echelle 1 : 150.



Elévation et coupe de la fenêtre de la façade sud. — 1 : 25.

La maison Planzer, à Bürglen, bâtie en 1609.

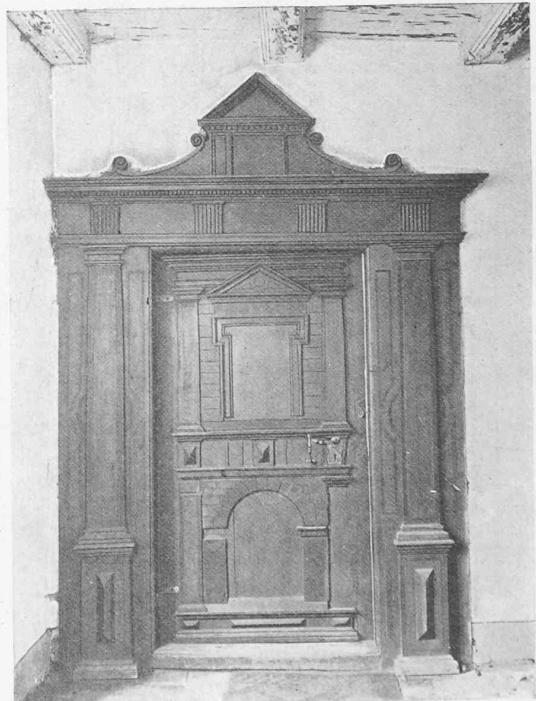
Clichés de la « *Maison bourgeoise en Suisse* », édité par la maison HELBING et LICHTENHahn, à Bâle.



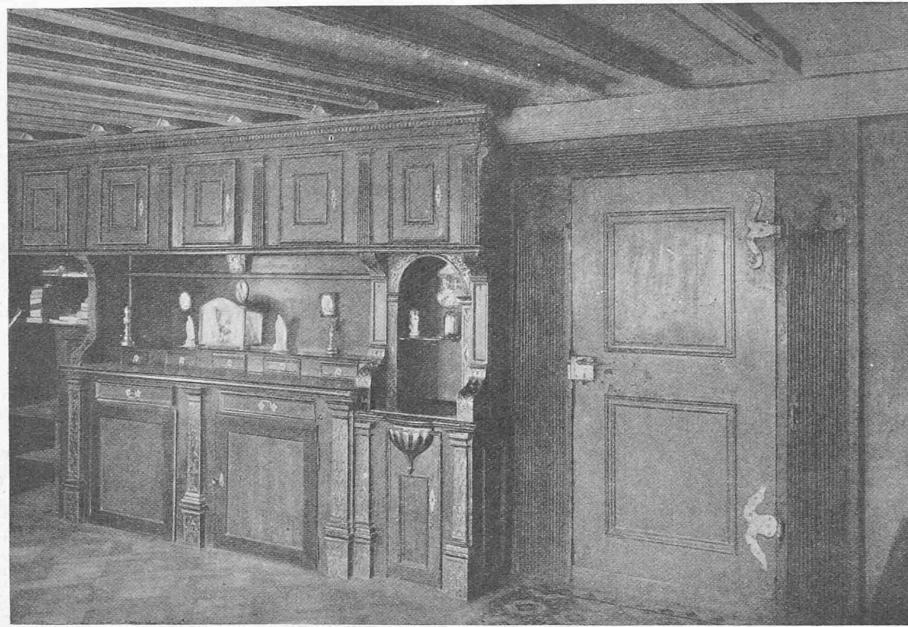
Vue de la maison Planzer, à Bürglen, construite en 1609.



Poêle.



Porte de chambre.



Intérieur d'une maison d'Altdorf.

Cliché de la « Maison bourgeoise en Suisse », édité par la maison HELBING et LICHTENHahn, à Bâle.

fait non plus dans l'architecture des parties nouvelles pour les mettre en harmonie avec les formes du bâtiment de Semper. Le développement dans la direction de l'axe principal offre une série de locaux trop inégaux au point de vue architectonique. Les entrées de la Rämistrasse dans le hall et de la cour dans les vestibules de la tour et des escaliers sont mesquines et répondent tout aussi peu à l'importance des locaux situés en arrière qu'aux exigences de la circulation. Les trois cours sont surbâties d'un étage et demi et utilisées pour des collections, disposition que nous trouvons non seulement dans ce projet, mais dans beaucoup d'autres, et dont il a été fait un usage trop abondant, au préjudice de ces différents projets. Une assez grande partie des collections sont installées du reste dans des locaux trop peu spacieux. La disposition des escaliers dans la grande tour manque de cachet monumental et l'espace intermédiaire, semblable à un puits, ne serait pas d'un bel effet. L'aménagement de la cour ouverte et le défaut d'ensemble du massif de construction qui en résulte rendent les communications très défectueuses à l'intérieur et entraînent la séparation des locaux des différentes sections. Il manque du reste au II<sup>e</sup> étage une communication entre la tour des escaliers et l'aile sud de l'ancien bâtiment.

L'auteur a installé la section des ingénieurs dans un nouveau bâtiment à la Sonneggstrasse. Le bâtiment, avec cour sud ouverte ne satisfait ni dans sa disposition ni par sa conception architectonique. Le double éclairage de plusieurs salles de dessin est inadmissible. Le nouveau bâtiment de biologie est également mesquin dans son ensemble, et d'une exécution insuffisante.

#### N° 2, devise : « Heron ».

L'auteur du projet n° 2 prolonge le bâtiment actuel du côté de la Rämistrasse dans des proportions telles qu'il n'a plus besoin d'utiliser le 3<sup>e</sup> lot de terrain disponible à la Clausiusstrasse. Il fait un timide essai de bâtir l'espace entre

la Sonnegg- et la Clausiusstrasse, terrain qui, par son insuffisance, ne saurait être pris en considération.

A l'édifice actuel s'adapte un bâtiment à trois étages. Le raccordement des deux parties paraît manqué, attendu qu'il ne tient aucun compte du développement et du caractère de l'ancien Polytechnicum. On n'arrivera du reste jamais à une liaison heureuse en voulant prolonger, en les copiant, les façades latérales de Semper. D'une manière générale, l'architecture de l'annexe est prosaïque et ne saurait éveiller aucun intérêt. Le plan du rez-de-chaussée n'accuse aucune disposition flattant l'œil. Le premier et le second vestibule sont bloqués par des collections, bien qu'un grand escalier principal conduisant au I<sup>r</sup> étage figure au centre de la construction. Une variante porte un couloir central libre traversant les collections précitées. Il manque aux autres étages des communications absolument indispensables pour la circulation dans la direction des axes principaux. Les plans de tous les étages accusent beaucoup d'impénétrabilité. L'auteur a installé la section des ingénieurs en deux étages, solution peu avantageuse pour la commodité de la circulation dans cette école. A l'étage supérieur, toute circulation dans le sens longitudinal est même interrompue dans l'aile est par les salles de dessin de la section des ingénieurs qui y sont intercalées.

La disposition du nouveau bâtiment destiné à recevoir les sections de chimie, d'agriculture et de sylviculture manque également de clarté et accuse un grand nombre de défauts. L'architecture se meut dans des formes qui étaient également applicables à l'annexe, et, ici aussi, elle ne produit aucune impression satisfaisante.

(A suivre).